

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21630453500018

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE VERTAIZON (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	35
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	37
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	40
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	48
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	52
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	
B3.1 - Etat des provisions constituées	
B3.2 - Etalement des provisions	
B4 - Etat des charges transférées	
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	56
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	57
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	59
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	64
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	68
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3400

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	631.91

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	984.91
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1027.04
3	Dépenses d'équipement brut / population	635.5
4	Encours de dette / population (2) (3)	466.2
5	DGF / population	266.33
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	42.6 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	102.0834 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	61.88 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	45.3928 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	4.1 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appliquent sur l'encours de la dette au calculant à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettas fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
- II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : 7.5 %
 - Investissement : 7.5%
- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 754 472,87	4 491 691,29	1 441 942,92	A1 2 179 161,34
Investissement	837 460,29	911 613,27	(3) 988 405,20	A2 1 042 558,18
Fonctionnement	2 917 012,58	3 580 078,02	(4) 473 537,72	A3 1 136 603,16

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	
Investissement	I 186 588,88	III 157 095,00	B1 -29 493,88
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B2 -29 493,88 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 149 667,46
Investissement	A2 + B2	1 013 064,30
Fonctionnement	A3 + B3	1 136 603,16

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 186 588,88
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10005	Opération d'équipement n° 10005	25 905,42
10009	Opération d'équipement n° 10009	160 683,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES****C3****DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 157 095,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	157 095,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		2 961 830,66	1 948 766,36

		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		186 588,88	157 095,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 042 558,18
	Total de la section d'investissement (2)		3 148 419,54	3 148 419,54

VOTE			DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		4 055 066,00	3 491 928,00

		+		+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 563 138,00
	Total de la section de fonctionnement (3)		4 055 066,00	4 055 066,00

		+		+
TOTAL DU BUDGET (4)			7 203 485,54	7 203 485,54

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
---------------	--	------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	114 137,20	157 926,00	167 074,00	167 074,00	325 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	330 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00	52 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 251 767,60	28 662,88	1 941 619,46	1 941 619,46	1 970 282,34
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	585 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 280 904,80	186 588,88	2 160 693,46	2 160 693,46	2 347 282,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00	216 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	13 832,10	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Total des dépenses financières		213 832,10	0,00	232 000,00	232 000,00	232 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20	14 137,20
Total des dépenses réelles d'investissement		2 508 874,10	186 588,88	2 406 830,66	2 406 830,66	2 593 419,54

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	555 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		555 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00

TOTAL	3 063 874,10	186 588,88	2 961 830,66	2 961 830,66	3 148 419,54
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 148 419,54
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	169 023,00	157 095,00	19 428,00	19 428,00	176 523,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		169 023,00	157 095,00	19 428,00	19 428,00	176 523,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	800 031,66	0,00	573 465,16	573 465,16	573 465,16
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		880 381,66	0,00	653 815,16	653 815,16	653 815,16
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20	14 137,20
Total des recettes réelles d'investissement		1 063 541,86	157 095,00	687 380,36	687 380,36	844 475,36

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	457 770,66		682 710,26	682 710,26	682 710,26
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	19 156,38		23 675,74	23 675,74	23 675,74
041	Opérations patrimoniales (10)	555 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 031 927,04		1 261 386,00	1 261 386,00	1 261 386,00

TOTAL	2 095 468,90	157 095,00	1 948 766,36	1 948 766,36	2 105 861,36
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					1 042 558,18
--	--	--	--	--	---------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					3 148 419,54
---	--	--	--	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

706 386,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT****C2****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 285 256,28	0,00	1 393 180,00	1 393 180,00	1 393 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 466 600,00	0,00	1 426 700,00	1 426 700,00	1 426 700,00
014	Atténuations de produits	50 448,00	0,00	50 448,00	50 448,00	50 448,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	388 051,40	0,00	420 352,00	420 352,00	420 352,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 190 355,68	0,00	3 290 680,00	3 290 680,00	3 290 680,00
66	Charges financières	56 700,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 249 055,68	0,00	3 348 680,00	3 348 680,00	3 348 680,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	457 770,66		682 710,26	682 710,26	682 710,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	19 156,38		23 675,74	23 675,74	23 675,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		476 927,04		706 386,00	706 386,00	706 386,00

TOTAL	3 725 982,72	0,00	4 055 066,00	4 055 066,00	4 055 066,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 055 066,00
--	---------------------

(1) Voir état IB pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 300,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	410 926,00	0,00	456 926,00	456 926,00	456 926,00
731	Fiscalité locale	1 550 000,00	0,00	1 626 280,00	1 626 280,00	1 626 280,00
74	Dotations et participations (3)	914 019,00	0,00	952 022,00	952 022,00	952 022,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	101 200,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 252 445,00	0,00	3 486 928,00	3 486 928,00	3 486 928,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 252 445,00	0,00	3 491 928,00	3 491 928,00	3 491 928,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 252 445,00	0,00	3 491 928,00	3 491 928,00	3 491 928,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	563 138,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 055 066,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	706 386,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – DEPENSES****D1****DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	216 000,00	0,00	216 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 347 282,34		2 347 282,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	555 000,00	555 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	16 000,00	0,00	16 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	14 137,20	0,00	14 137,20
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 593 419,54	555 000,00	3 148 419,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 148 419,54

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 393 180,00		1 393 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 426 700,00		1 426 700,00
014	Atténuations de produits	50 448,00		50 448,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	420 352,00	0,00	420 352,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	55 000,00	0,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (9)	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	23 675,74	23 675,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		682 710,26	682 710,26
Dépenses de fonctionnement – Total		3 348 680,00	706 386,00	4 055 066,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

4 055 066,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE – RECETTES****D2****RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	80 000,00	0,00	80 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	176 523,00	0,00	176 523,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	350,00	0,00	350,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres Immobilisations financières (3)	0,00	555 000,00	555 000,00
28	Amortissement des immobilisations		23 675,74	23 675,74
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	14 137,20	0,00	14 137,20
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		682 710,26	682 710,26
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		271 010,20	1 261 386,00	1 532 396,20
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				1 042 558,18
				+
R 1088 AFFECTATION DU RESULTAT				573 465,16
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				3 148 419,54

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	150 000,00		150 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	198 700,00		198 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	456 926,00		456 926,00
731	Fiscalité locale	1 626 280,00		1 626 280,00
74	Dotations et participations (8)	952 022,00		952 022,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	103 000,00	0,00	103 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 491 928,00	0,00	3 491 928,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		563 138,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		4 055 066,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir la détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 063 874,10	186 588,88	0,00	2 961 830,66	2 961 830,66	0,00	2 961 830,66	3 148 419,54
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 280 904,80	186 588,88	0,00	2 160 693,46	2 160 693,46	0,00	2 160 693,46	2 347 282,34
Total des dépenses d'équipement	2 280 904,80	186 588,88	0,00	2 160 693,46	2 160 693,46	0,00	2 160 693,46	2 347 282,34
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	200 000,00	0,00	0,00	216 000,00	216 000,00	0,00	216 000,00	216 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	13 832,10	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	213 832,10	0,00	0,00	232 000,00	232 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	14 137,20	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20
Total des dépenses réelles	2 508 874,10	186 588,88	0,00	2 406 830,66	2 406 830,66	0,00	2 406 830,66	2 593 419,54
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	555 000,00	0,00	0,00	555 000,00	555 000,00	0,00	555 000,00	555 000,00
Total des dépenses d'ordre	555 000,00	0,00	0,00	555 000,00	555 000,00	0,00	555 000,00	555 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 148 419,54

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 295 437,24	157 095,00	1 375 301,20	1 375 301,20	1 532 396,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	169 023,00	157 095,00	19 428,00	19 428,00	176 523,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	169 023,00	157 095,00	19 428,00	19 428,00	176 523,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	80 350,00	0,00	80 350,00	80 350,00	80 350,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20	14 137,20
Total des recettes réelles	263 510,20	157 095,00	113 915,20	113 915,20	271 010,20
021 Virement de la section de fonctionnement	457 770,66		682 710,26	682 710,26	682 710,26
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	19 156,38		23 675,74	23 675,74	23 675,74
041 Opérations patrimoniales (6)	555 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
Total des recettes d'ordre	1 031 927,04		1 261 386,00	1 261 386,00	1 261 386,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)		1 042 558,20
Affectation au compte 1068 (8)		573 465,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	

Total des recettes d'investissement cumulées	3 148 419,54
--	--------------

(1) Voir état t-8 pour le contenu du budget précédent.
(2) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses financières	213 832,10	0,00	0,00	232 000,00	232 000,00	0,00	232 000,00	232 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	14 137,20	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20
454110 Dépenses	14 137,20	0,00		14 137,20	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20
Total des dépenses réelles	2 508 874,10	186 588,88	0,00	2 406 830,66	2 406 830,66	0,00	2 406 830,66	2 593 419,54
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	555 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00
2111 Terrains nus	555 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00
Total des dépenses d'ordre	555 000,00			555 000,00	555 000,00		555 000,00	555 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10001	ETUDE COMMUNALE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10005	VOIRIE DES COMMUNES		673 132,58	25 905,42	1 204 284,48	1 204 284,48	0,00	1 204 284,48
10007	AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS		124 493,92	0,00	117 200,00	117 200,00	0,00	117 200,00
10009	BATIMENTS COMMUNAUX		82 414,94	160 683,46	490 316,54	490 316,54	0,00	490 316,54
10011	services municipaux		50 434,58	0,00	87 392,44	87 392,44	0,00	87 392,44
10016	RESTRUCTURATION ECOLES		18 801,36	0,00	261 500,00	261 500,00	0,00	261 500,00
TOTAL			949 277,38	186 588,88	2 160 693,46	2 160 693,46	0,00	2 160 693,46

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10001****LIBELLE : ETUDE COMMUNALE****NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10005****LIBELLE : VOIRIE DES COMMUNES****NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		673 132,58	a 25 905,42	1 204 284,48	b 1 204 284,48
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 200,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2031	Frais d'études	16 200,00	0,00	130 000,00	130 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	157 471,24	0,00	52 000,00	52 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	157 471,24	0,00	52 000,00	52 000,00
21	Immobilisations corporelles	499 461,34	25 905,42	1 022 284,48	1 022 284,48
2151	Réseaux de voirie	380 447,97	8 400,00	693 000,00	693 000,00
2152	Installations de voirie	25 884,00	0,00	13 000,00	13 000,00
21538	Autres réseaux	89 643,37	17 505,42	311 284,48	311 284,48
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 486,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 117 971,00	19 428,00	d 19 428,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	117 971,00	19 428,00	19 428,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	1 910,00	3 820,00	3 820,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	37 919,00	8 108,00	8 108,00
1335	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	62 242,00	0,00	0,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	15 900,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-1 092 790,90**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10007
LIBELLE : AMENAGEMENT ESPACES PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		124 493,92	a	117 200,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	124 493,92	0,00	117 200,00	117 200,00
2128	Autres agencements et aménagements	83 474,72	0,00	83 000,00	83 000,00
21316	Equipements du cimetière	13 100,00	0,00	19 200,00	19 200,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	27 919,20	0,00	15 000,00	15 000,00
21728	Autres agencements (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		6 674,50	c	16 624,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 674,50	16 624,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 674,50	16 624,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-100 576,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****AZ.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10009****LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX****NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		82 414,94	a 160 683,46	490 316,54	b 490 316,54
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	40 620,00	157 926,00	37 074,00	37 074,00
2031	Frais d'études	40 620,00	157 926,00	37 074,00	37 074,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	41 794,94	2 757,46	453 242,54	453 242,54
21318	Autres bâtiments publics	6 343,20	0,00	197 000,00	197 000,00
21351	Bâtiments publics	10 740,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21538	Autres réseaux	2 131,20	0,00	20 000,00	20 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	17 828,54	2 757,46	42 242,54	42 242,54
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 199,20	0,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 552,80	0,00	95 000,00	95 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		14 400,00	c 22 500,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	14 400,00	22 500,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	12 500,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	5 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	14 400,00	5 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf la 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-628 500,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10011
LIBELLE : services municipaux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		50 434,58	a	87 392,44	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	50 434,58	0,00	87 392,44	87 392,44
21561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	2 886,91	0,00	11 000,00	11 000,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
21828	Autres matériels de transport	16 500,00	0,00	21 000,00	21 000,00
21838	Autre matériel informatique	24 917,02	0,00	28 592,44	28 592,44
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 130,65	0,00	800,00	800,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-87 392,44**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10016
LIBELLE : RESTRUCTURATION ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		18 801,36	a 0,00	261 500,00	b 261 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 801,36	0,00	261 500,00	261 500,00
21351	Bâtiments publics	10 306,50	0,00	250 000,00	250 000,00
217831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	3 792,59	0,00	3 000,00	3 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 702,27	0,00	7 000,00	7 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-261 500,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 295 437,24	157 095,00	1 375 301,20	1 375 301,20	1 532 396,20
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	169 023,00	157 095,00	19 428,00	19 428,00	176 523,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	34 199,00	31 034,00	3 820,00	3 820,00	34 854,00
1322 Subv. non transf. Régions	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
1323 Subv. non transf. Départements	51 682,00	42 919,00	8 108,00	8 108,00	51 027,00
1335 Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
13461 Dot. équip.territoires ruraux non transf	62 242,00	62 242,00	0,00	0,00	62 242,00
1348 Autres fonds non transférables	15 900,00	15 900,00	0,00	0,00	15 900,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	169 023,00	157 095,00	19 428,00	19 428,00	176 523,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10222 FCTVA	20 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
10226 Taxe d'aménagement	60 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	80 350,00	0,00	80 350,00	80 350,00	80 350,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	14 137,20	0,00	14 137,20	14 137,20	14 137,20
Total des recettes réelles	263 510,20	157 095,00	113 915,20	113 915,20	271 010,20
021 Virement de la section de fonctionnement	457 770,66		682 710,26	682 710,26	682 710,26

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP 2025-BF

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 150,38	I	23 675,74	23 675,74	23 675,74
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	419,66		0,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 666,00		6 666,00	6 666,00	6 666,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	488,00		488,00	488,00	488,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat*	7 039,00		12 856,74	12 856,74	12 856,74
28128	Autres aménagements de terrains	-2 604,00		2 604,00	2 604,00	2 604,00
281351	Bâtiments publics	637,22		0,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		58,00	58,00	58,00
281838	Autre matériel informatique	58,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	513,50		272,00	272,00	272,00
28188	Autres immo. corporelles	731,00		731,00	731,00	731,00
041	Opérations patrimoniales (9)	555 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	555 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
Total des recettes d'ordre		1 031 927,04		1 261 386,00	1 261 386,00	1 261 386,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Sauf 165, 166 et 16449.
(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 725 982,72	0,00	0,00	4 055 066,00	4 055 066,00	0,00	4 055 066,00	4 055 066,00
011	Charges à caractère général (3)	1 285 256,28	0,00	0,00	1 393 180,00	1 393 180,00	0,00	1 393 180,00	1 393 180,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 466 600,00	0,00		1 426 700,00	1 426 700,00		1 426 700,00	1 426 700,00
014	Atténuations de produits	50 448,00	0,00		50 448,00	50 448,00		50 448,00	50 448,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	388 051,40	0,00	0,00	420 352,00	420 352,00	0,00	420 352,00	420 352,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 190 355,68	0,00	0,00	3 290 680,00	3 290 680,00	0,00	3 290 680,00	3 290 680,00
66	Charges financières	56 700,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		58 700,00	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
Total des dépenses réelles		3 249 055,68	0,00	0,00	3 348 680,00	3 348 680,00	0,00	3 348 680,00	3 348 680,00
023	Virement à la section d'investissement	457 770,66			682 710,26	682 710,26		682 710,26	682 710,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	19 156,38			23 675,74	23 675,74		23 675,74	23 675,74
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		476 927,04			706 386,00	706 386,00		706 386,00	706 386,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

4 055 066

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le

14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

COMMUNE (M57) - COMMUNE DE VERTAIZON - BP - 2025

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	3 252 445,00	0,00	3 491 928,00	3 491 928,00	3 491 928,00
016	APA	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 300,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	410 926,00	0,00	456 926,00	456 926,00	456 926,00
731	Fiscalité locale	1 550 000,00	0,00	1 626 280,00	1 626 280,00	1 626 280,00
74	Dotations et participations (2)	914 019,00	0,00	952 022,00	952 022,00	952 022,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	101 200,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 252 445,00	0,00	3 486 928,00	3 486 928,00	3 486 928,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles		3 252 445,00	0,00	3 491 928,00	3 491 928,00	3 491 928,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	563 138,00
---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 055 066,00
---	--------------

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour la régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à réinscrire les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL									
011	Charges à caractère général (4)	3 725 982,72	0,00	0,00	4 055 066,00	4 055 066,00	0,00	4 055 066,00	4 055 066,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60612	Energie - Electricité	145 356,28	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60621	Combustibles	70 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60622	Carburants	14 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	130 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60631	Fournitures d'entretien	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
60633	Fournitures de voirie	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	3 300,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial.)	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61228	Autres	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6132	Locations immobilières	175 500,00	0,00	0,00	190 000,00	190 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00
61358	Autres	7 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61521	Entretien terrains	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	45 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	30 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	22 100,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
617	Etudes et recherches	40 000,00	0,00	0,00	13 300,00	13 300,00	0,00	13 300,00	13 300,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	180 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	20 000,00	0,00		21 700,00	21 700,00	0,00	21 700,00	21 700,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6241	Transports de biens	250,00	0,00		250,00	250,00	0,00	250,00	250,00
6248	Divers	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	50,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6281	Concours divers (cotisations)	25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6284	Redevances pour services rendus	5 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	22 500,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
62878	Remb. frais à des tiers	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
63512	Taxes foncières	14 500,00	0,00		22 030,00	22 030,00	0,00	22 030,00	22 030,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 466 600,00	0,00		1 426 700,00	1 426 700,00		1 426 700,00	1 426 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	735 000,00	0,00		630 000,00	630 000,00		630 000,00	630 000,00
64131	Rémunérations	230 000,00	0,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	300 000,00
64168	Autres emplois aidés	200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 600,00	0,00		9 000,00	9 000,00		9 000,00	9 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	170 000,00	0,00		170 000,00	170 000,00		170 000,00	170 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	210 000,00	0,00		220 000,00	220 000,00		220 000,00	220 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 300,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

COMMUNE (M57) - COMMUNE DE VERTAIZON - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour Information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	70 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	3 300,00	0,00		4 800,00	4 800,00		4 800,00	4 800,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 700,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 500,00	0,00		7 500,00	7 500,00		7 500,00	7 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 500,00	0,00		5 500,00	5 500,00		5 500,00	5 500,00
6488	Autres	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	50 448,00	0,00		50 448,00	50 448,00		50 448,00	50 448,00
739221	FNIGIR	50 448,00	0,00		50 448,00	50 448,00		50 448,00	50 448,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	388 051,40	0,00	0,00	420 352,00	420 352,00	0,00	420 352,00	420 352,00
65123	Remboursement à l'ASP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
65313	Cotisations de retraite	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00		12 000,00	12 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00		8 000,00	8 000,00
65315	Formation	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	52,00	0,00		52,00	52,00		52,00	52,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6553	Service d'incendie	94 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00		97 000,00	97 000,00
65568	Autres contributions	12 499,40	0,00		15 500,00	15 500,00		15 500,00	15 500,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		700,00	700,00		700,00	700,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	147 900,00	0,00		130 000,00	130 000,00		130 000,00	130 000,00
65811	Droits d'utilisat* - informelle nuage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65818	Autres	26 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00		26 000,00	26 000,00
6583	Pénalités sur marchés	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65888	Autres	1 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 190 355,68	0,00	0,00	3 290 680,00	3 290 680,00	0,00	3 290 680,00	3 290 680,00
66	Charges financières	56 700,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00		55 000,00	55 000,00
6688	Autres	1 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		58 700,00	0,00	0,00	58 000,00	58 000,00		58 000,00	58 000,00
Total des dépenses réelles		3 249 055,68	0,00	0,00	3 348 680,00	3 348 680,00	0,00	3 348 680,00	3 348 680,00
023	Virement à la section d'investissement	457 770,66			682 710,26	682 710,26		682 710,26	682 710,26
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	19 156,38			23 675,74	23 675,74		23 675,74	23 675,74
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	19 156,38			23 675,74	23 675,74		23 675,74	23 675,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		476 927,04			706 386,00	706 386,00		706 386,00	706 386,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE (M57) - COMMUNE DE VERTAIZON - BP - 2025

- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 018 et 017.
- (5) Les dépenses de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RJ 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 252 445,00	0,00	3 491 928,00	3 491 928,00	3 491 928,00
013	Atténuations de charges (3)	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 300,00	0,00	198 700,00	198 700,00	198 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70323	Red. occupation dom. public	600,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	170 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	700,00	0,00	700,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	410 926,00	0,00	456 926,00	456 926,00	456 926,00
73211	Attribution de compensation	364 926,00	0,00	360 926,00	360 926,00	360 926,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
731	Fiscalité locale	1 550 000,00	0,00	1 626 280,00	1 626 280,00	1 626 280,00
73111	Impôts directs locaux	1 471 000,00	0,00	1 602 030,00	1 602 030,00	1 602 030,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	19 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	250,00	250,00	250,00
74	Dotations et participations (3)	914 019,00	0,00	952 022,00	952 022,00	952 022,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	321 589,00	0,00	326 520,00	326 520,00	326 520,00
741121	DSR des communes	424 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
741127	DNP des communes	119 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00	119 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
744	FCTVA	3 563,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74711	Participation Etat emploi jeunes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	28 800,00	0,00	23 820,00	23 820,00	23 820,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	13 682,00	0,00	14 682,00	14 682,00	14 682,00
74836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	101 200,00	0,00	103 000,00	103 000,00	103 000,00
752	Revenus des Immeubles	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75888	Autres	1 200,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 252 445,00	0,00	3 486 928,00	3 486 928,00	3 486 928,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 252 445,00	0,00	3 491 928,00	3 491 928,00	3 491 928,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE (M57) - COMMUNE DE VERTAIZON - BP - 2025

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre et la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nonlinal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (8)	Caté- gorie d'em- prunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 540 588,14									
1641 Emprunts en euros (total)					2 540 588,14									
30001472945	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	26/01/2017	2018-05-23	23/09/2018	500 000,00	F		1,600	1,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
90001472954	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	25/01/2017	2018-05-23	23/09/2018	500 000,00	F		1,600	1,600	EURO	T	X Autres	N	A-1
07019235	BANQUE POPULAIRE MASSIF CENTRAL	23/02/2007	2007-02-23	08/08/2007	700 000,00	F		4,230	4,230	EURO	A	C	N	A-1
7034849	BANQUE POPULAIRE MASSIF CENTRAL	29/02/2015	2015-08-22	01/08/2016	840 588,14	F		3,450	3,450	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de liège sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1673 Dettes pour MIEP et PPP (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00						
1681 Autres emprunts (total) (5)					0,00						
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00						
1687 Autres dettes (total)					0,00						
Total général					2 540 588,14						

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prorogé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-435 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

IV -- ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	B1.2

B1.2 -- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couververture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 310 405,16					126 657,45	35 261,31	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 310 405,16					126 657,46	35 261,31	0,00	0,00
00001472945	N	0,00	A-1	354 657,03	13,50	F		1,800	23 729,91	5 532,61	0,00	0,00
00001472954	N	0,00	A-1	354 657,03	13,50	F		1,800	23 729,91	5 532,61	0,00	0,00
07019235	N	0,00	A-1	47 733,84	2,00	F		4,230	45 766,59	3 956,34	0,00	0,00
7034849	N	0,00	A-1	553 358,26	14,00	F		3,450	33 301,04	20 235,75	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de liège sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

Emprunts et dettes au 01/01/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 310 406,16					126 557,45	35 261,31	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au vérifiable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68117 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 708.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Banquier simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définissant de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et complablisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indicateurs sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 1 310 406,16	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(C) Option d'échange (swap/option)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV -- ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES -- ETAT DE LA DETTE -- DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME			B1.6

B1.6 -- DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autrès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complétés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : Dépenses Recettes		Date de la délibération : 01/01/2025	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20
45411	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20
	RECETTES (b)	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20
45412	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	14 137,20	14 137,20

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et le nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin fine, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux actuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 235 326,96
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 235 326,96
Recettes réelles de fonctionnement	II 3 491 928,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 6,74
--	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	4,00	2,00	6,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		26,00	1,00	27,00	18,00	6,46	24,46
Adjoint technique territorial	C	9,00	1,00	10,00	6,00	3,46	9,46
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	8,00	2,00	10,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/11/2025
ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		34,00	1,00	35,00	23,00	8,46	31,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT8500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	ADM	388	0,00	332-14	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	387	0,00	332-23-1 [°]	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	TECH	388	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	TECH	388	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	TECH	448	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	TECH	368	0,00	332-23-1 [°]	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B & C.

12) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH; Technique.

UKB : Universal Basic Income
S : Societ.

MS: Médico-social.
MT: Médico-technico

SP : Sportif.

CULT: Cultural
ANIM: Animation

POL : Police,

POMP : Sapeurs-pompiers
X : Emplois non classés

1000

(3) REMUNERA: ION : Kolofançe

(4) CONTRAT : Motif du contrat (c)

332-23-1 : Accrojs
332-23-2 : Accrojs

332-24 : Contrat de p

332-13 : Remplacement
332-14 : Vacance ten

332.8-1°: Absence of

332-8-2 : Jussieu pa
332-8-3 : Compagne

332-84: Commune

332-8-8 : Empl's d

327-5 : Contratuel

332-10 : Contrat à d
332-11 : Contrat à d

328 352 : Modalités

313-1_313-3 : Empty
333-1_333-10 : Colla

333-12 : Collaborate
A : Author

A. Auld

(5) Indiquer si l'agent contractuel est

(9) Occupant in explicit demand

Abstract

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 16/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

(5) Inclure si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(5) Or, comment un esprit normant de la fonction militaire territorialiste les agents non théoriques incarnés sur le fondement des articles 332, 332-13, 332-14, 332-19, 332-20, 332-21, 332-22, 332-23, 332-24, 332-25, 332-26, 332-27, 332-28, 332-29, 332-30, 332-31, 332-32, 332-33, 332-34, 332-35, 332-36, 332-37, 332-38, 332-39, 332-40, 332-41, 332-42, 332-43, 332-44, 332-45, 332-46, 332-47, 332-48, 332-49, 332-50, 332-51, 332-52, 332-53, 332-54, 332-55, 332-56, 332-57, 332-58, 332-59, 332-60, 332-61, 332-62, 332-63, 332-64, 332-65, 332-66, 332-67, 332-68, 332-69, 332-70, 332-71, 332-72, 332-73, 332-74, 332-75, 332-76, 332-77, 332-78, 332-79, 332-80, 332-81, 332-82, 332-83, 332-84, 332-85, 332-86, 332-87, 332-88, 332-89, 332-90, 332-91, 332-92, 332-93, 332-94, 332-95, 332-96, 332-97, 332-98, 332-99, 332-100, 332-101, 332-102, 332-103, 332-104, 332-105, 332-106, 332-107, 332-108, 332-109, 332-110, 332-111, 332-112, 332-113, 332-114, 332-115, 332-116, 332-117, 332-118, 332-119, 332-120, 332-121, 332-122, 332-123, 332-124, 332-125, 332-126, 332-127, 332-128, 332-129, 332-130, 332-131, 332-132, 332-133, 332-134, 332-135, 332-136, 332-137, 332-138, 332-139, 332-140, 332-141, 332-142, 332-143, 332-144, 332-145, 332-146, 332-147, 332-148, 332-149, 332-150, 332-151, 332-152, 332-153, 332-154, 332-155, 332-156, 332-157, 332-158, 332-159, 332-160, 332-161, 332-162, 332-163, 332-164, 332-165, 332-166, 332-167, 332-168, 332-169, 332-170, 332-171, 332-172, 332-173, 332-174, 332-175, 332-176, 332-177, 332-178, 332-179, 332-180, 332-181, 332-182, 332-183, 332-184, 332-185, 332-186, 332-187, 332-188, 332-189, 332-190, 332-191, 332-192, 332-193, 332-194, 332-195, 332-196, 332-197, 332-198, 332-199, 332-200, 332-201, 332-202, 332-203, 332-204, 332-205, 332-206, 332-207, 332-208, 332-209, 332-210, 332-211, 332-212, 332-213, 332-214, 332-215, 332-216, 332-217, 332-218, 332-219, 332-220, 332-221, 332-222, 332-223, 332-224, 332-225, 332-226, 332-227, 332-228, 332-229, 332-230, 332-231, 332-232, 332-233, 332-234, 332-235, 332-236, 332-237, 332-238, 332-239, 332-240, 332-241, 332-242, 332-243, 332-244, 332-245, 332-246, 332-247, 332-248, 332-249, 332-250, 332-251, 332-252, 332-253, 332-254, 332-255, 332-256, 332-257, 332-258, 332-259, 332-260, 332-261, 332-262, 332-263, 332-264, 332-265, 332-266, 332-267, 332-268, 332-269, 332-270, 332-271, 332-272, 332-273, 332-274, 332-275, 332-276, 332-277, 332-278, 332-279, 332-280, 332-281, 332-282, 332-283, 332-284, 332-285, 332-286, 332-287, 332-288, 332-289, 332-290, 332-291, 332-292, 332-293, 332-294, 332-295, 332-296, 332-297, 332-298, 332-299, 332-300, 332-301, 332-302, 332-303, 332-304, 332-305, 332-306, 332-307, 332-308, 332-309, 332-310, 332-311, 332-312, 332-313, 332-314, 332-315, 332-316, 332-317, 332-318, 332-319, 332-320, 332-321, 332-322, 332-323, 332-324, 332-325, 332-326, 332-327, 332-328, 332-329, 332-330, 332-331, 332-332, 332-333, 332-334, 332-335, 332-336, 332-337, 332-338, 332-339, 332-340, 332-341, 332-342, 332-343, 332-344, 332-345, 332-346, 332-347, 332-348, 332-349, 332-350, 332-351, 332-352, 332-353, 332-354, 332-355, 332-356, 332-357, 332-358, 332-359, 332-360, 332-361, 332-362, 332-363, 332-364, 332-365, 332-366, 332-367, 332-368, 332-369, 332-370, 332-371, 332-372, 332-373, 332-374, 332-375, 332-376, 332-377, 332-378, 332-379, 332-380, 332-381, 332-382, 332-383, 332-384, 332-385, 332-386, 332-387, 332-388, 332-389, 332-390, 332-391, 332-392, 332-393, 332-394, 332-395, 332-396, 332-397, 332-398, 332-399, 332-400, 332-401, 332-402, 332-403, 332-404, 332-405, 332-406, 332-407, 332-408, 332-409, 332-410, 332-411, 332-412, 332-413, 332-414, 332-415, 332-416, 332-417, 332-418, 332-419, 332-420, 332-421, 332-422, 332-423, 332-424, 332-425, 332-426, 332-427, 332-428, 332-429, 332-430, 332-431, 332-432, 332-433, 332-434, 332-435, 332-436, 332-437, 332-438, 332-439, 332-440, 332-441, 332-442, 332-443, 332-444, 332-445, 332-446, 332-447, 332-448, 332-449, 332-450, 332-451, 332-452, 332-453, 332-454, 332-455, 332-456, 332-457, 332-458, 332-459, 332-460, 332-461, 332-462, 332-463, 332-464, 332-465, 332-466, 332-467, 332-468, 332-469, 332-470, 332-471, 332-472, 332-473, 332-474, 332-475, 332-476, 33

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV – ANNEXES**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE****C1.1****DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	1 042 558,18
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-29 493,88	-29 493,88
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-29 493,88	1 013 064,30

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	573 465,16	573 465,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-29 493,88	1 013 064,30
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	543 971,28	1 586 529,46

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	216 000,00	216 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	786 386,00	786 386,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	570 386,00	570 386,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		216 000,00	216 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		216 000,00	216 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	200 000,00	200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	16 000,00	16 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		786 386,00	III 786 386,00
Ressources propres externes de l'année (a)		80 000,00	80 000,00
10222	FCTVA	60 000,00	60 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	20 000,00	20 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		706 386,00	706 386,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 666,00	6 666,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	488,00	488,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	12 856,74	12 856,74
28128	Autres aménagements de terrains	2 604,00	2 604,00
281351	Bâtiments publics	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	58,00	58,00
281838	Autre matériel informatique	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	272,00	272,00
28188	Autres immo. corporelles	731,00	731,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	682 710,26	682 710,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les

recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/11/2025

ID : 063-216304535-20250403-BP_2025-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 18

Contre : 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2025

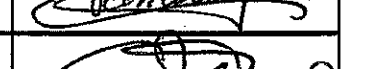
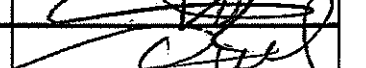
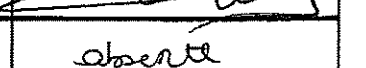
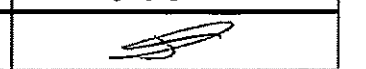
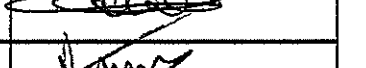
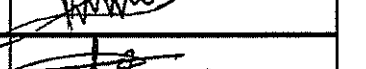
Présenté par Monsieur le Maire, Jean-Jacques CAVALIERE (1),

A Mairie de Vertaizon , le 03/04/2025

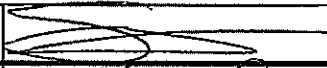
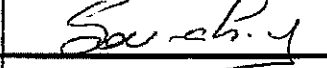
Délibéré par l'assemblée le conseil municipal de Vertaizon (2), réunie en session

A Vertaizon , le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal de Vertaizon (2),(3).

AUZEAU Brigitte , Conseillère	
BECLHER Jean Yves , Conseiller	
BODEVIN Robert , 2ème adjoint	
CAVALIERE Jean Jacques , Maire	
CHANY Jean Claude , Conseiller délégué	
COISSARD Boris , Conseiller	
DELGADO Sébastien , Conseiller	
DOS SANTOS Nathalie , Conseillère	absente
DUCOL Marie-Claire , Conseillère	
FOUET Amélie , 4ème adjointe	to
GONZALEZ Cyril , 3ème adjoint	
GRUDET Denis , Conseiller	
PEIXOTO Maria , Conseillère	
PERRIN Patrick , Conseiller	
PUYBOURDIN Alexandre , Conseiller	to
QUINTON Amalia , Conseillère	
RAMOS Jean Louis , Conseiller délégué	
ROUSSELOT Sylvie , Conseillère	
SAVOCA Pierre , Conseiller	

V – ARRETE ET SIGNATURES**ARRETE ET SIGNATURES**

SERRANO Arnaud , 5ème adjoint	
SOU-AH-Y Catherine , 1ère adjointe	
URDICIAN Magali , Conseiller	
VITORIA Frédéric , Conseiller	

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire, Jean-Jacques CAVALIERE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.